



Paris, le 30 janvier 2019

M. Christophe CASTANER

Ministre d'État, Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau
75 008 Paris Cedex 08

Monsieur le Ministre,

La CGT-USIAOM déplore que la politique de ressources humaines menée au sein de notre ministère soit en rupture avec les principes d'égalité de traitement. En effet, fin décembre vous avez décidé d'augmenter les salaires des policiers de 120 euros, d'augmenter une prime les concernant, pendant que le reste de vos agents, administratifs, techniques, officiers, gendarmes et autres, ne sont pas concernés par cette revalorisation ; alors que les besoins de ces derniers concourent avec les besoins des forces vives de la Police Nationale. D'autant plus, quand certains sont confrontés aux suicides, à la désespérance ou à la dégradation des solidarités au sein de notre société !

La CGT-USIAOM n'est pas dupe, derrière vous, c'est la Présidence de la république qui a souhaité garantir la fidélité de la police nationale au moment où les gilets jaunes pointent du doigt les fractures qui divisent notre nation ; fractures que la CGT a constamment rappelé aux différents gouvernements avec lesquels elle a dialogué, dont celui de M. Édouard Philippe. Mais, comme l'ensemble de vos prédécesseurs, vous avez préféré ignorer cette perte de citoyenneté, cette perte de fraternité au sein du peuple français. Notamment en laissant des usines comme Ford ou Arjowiggins être la cible de la voracité libérale et laissant ainsi des salariés dans la peine, dans la douleur et dans la défiance par rapport à leurs autorités patronales et gouvernementales.

La CGT-USIAOM dénonce vos pratiques managériales ayant obligé M. Christophe MIRMAND, votre secrétaire général, dans le même temps à ne pas donner de coup de pouce aux primes de fin d'année (Ancienne réserves d'objectifs et désormais CIA) pour l'ensemble de vos personnels. Cela n'était historiquement jamais arrivé depuis de très longues années dans notre ministère. Auriez vous oublié que les agents des préfectures doivent assumer les effets du réchauffement climatique qui entraînent des dégradations politiques de manière internationales avec donc pour effet nous concernant une vague de migration sans précédents ? Auriez vous oublié que des agents sont engagés dans la politique d'ingénierie territoriale et contribuent chaque jour à chercher des solutions pour préserver le service public dans les territoires, subventionner des entreprises, coordonner les différents fonds et intercéder au nom de l'exécutif constamment ? Auriez vous oublié que les informaticiens, les chauffeurs, les cuisiniers, les mécaniciens, les assistants sociaux, etc sont là pour aider les forces de police à intervenir dans les conditions les plus favorables ?

La CGT-USIAOM pourrait prendre pour exemple chaque collègue du ministère de l'intérieur, de la préfecture de police ou des agences placées sous votre autorité qui chaque jour contribue à renforcer les sécurités et préserver, dans la mesure de leurs moyens, le service public dans notre pays. La liste serait très longue et oublierait sans doute des agents dont les rôles sont majeurs. Mais l'ensemble de ces agents ne sont pas récompensés à la hauteur de leurs efforts. C'est très regrettable.

Le ministère de l'intérieur n'est plus séparé en deux filières : une police et une relative à l'administration territoriale de l'État, mais entre les agents de police actifs engagés tous les week-ends dans le maintien de l'ordre et les autres qui ne méritent pas, à vos yeux, de bénéficier d'un petit coup de pouce salarial.

ET pourtant, la CGT est consciente, tous les jours, des souffrances de ces personnels, de ce malaise qui s'instaure depuis votre décision. Nous ne contestons pas l'augmentation générale accordée au policiers... enfin si... augmenter une prime qui ne comptera pas ou peu dans le calcul de la pension à retraite est la solution la plus minimaliste que vous pouviez envisager.

La CGT demande l'établissement de cette augmentation à l'ensemble des personnels placés sous votre autorité directe ou indirecte (donc les agents de la préfecture de police de Paris).

Mais la CGT demande le dégel du point d'indice, l'arrêt des réductions d'effectif dans les services, le recrutement d'effectifs de fonctionnaires par l'ouverture d'un concours dans l'ensemble des services qui sont en sous effectifs, le retour des titres en gestion dans les préfectures et le maintien de l'usine Arjowiggins qui fournit le papier destiné à l'établissement des cartes grises.

C'est pourquoi, ce courrier vaut **préavis de grève** pour la journée du **mardi 5 février 2019** ainsi que les nuitées en amont et en aval de cette journée. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels placés sous votre autorité et qui bénéficient du droit de grève.

La CGT-USIAOM est disposée à vous rencontrer afin de négocier la levée de ce préavis. L'ensemble des revendications de la CGT présentées dans les différents préavis émis pour cette journée du 5 février 2019 sont également les nôtres.

Pour la CGT-USIAOM

Le Secrétaire général



David LECOCQ

Copie à :

- M. Philippe MARTINEZ, Secrétaire général de la Confédération Générale du Travail
- M. Jean-Marc CANON, Secrétaire général de l'UFSE-CGT ;
- M. Stanislas BOURRON, DRH du Ministère de l'intérieur ;
- M. Eric MORVAN, DGPN du Ministère de l'intérieur.